



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# Après les journées... Les nuits portes ouvertes ;-)

## CHSCT extraordinaire du 25 janvier 2013

Notre plateforme n'est pas un coffre fort et a été à son tour victime de vols de câbles d'alimentation électrique de pompes sur l'atelier d'hydrogénation dans la nuit du 7 au 8 janvier, alors que ces câbles en cuivre **étaient sous tension**. Le vol a provoqué l'arrêt de l'atelier. Les mêmes voleurs, ou d'autres se sont également introduits dans un vestiaire pour dérober des **vêtements de travail** au nom de la société SOCORAIL. 2 nuits plus tard, un autre câble a été encore dérobé cette fois plus au nord du site, heureusement sans conséquence sur la production. Il ne s'agit pas d'actes isolés, d'autres entreprises voisines en ont également été victimes.

Les membres CHSCT de la CFDT et de la CGT ont demandé unanimement une réunion extraordinaire pour débattre du risque engendré par ces vols pour les personnels et pour les procédés.

D'après la direction, il s'agit de simples **voleurs de poules** n'ayant aucune intention d'être soit malveillant (acte de sabotage) soit d'agresser des agents Rhodia.

La CFDT partage cette analyse pour le moment, mais nous nous interrogeons sur la suite des événements si jamais ces voleurs de poules croisaient **fortuitement** un agent Rhodia pendant sa ronde nocturne. Comment réagiraient alors les voleurs pour protéger leur fuite ?

La direction envisage différentes protections :

- un barbelé de type militaire sur le pourtour du site
- des caméras de surveillances à détection de présence
- des barrières infrarouges d'alertes de franchissement
- une ronde par un agent SECURITAS déjà effective

Même si les barbelés ont un effet dissuasif, nous ne **croions** que très **légèrement** à leur efficacité. A Chalampé, d'après nos informations récentes, ce type de barbelé a déjà été sectionné. Concernant la **ronde nocturne** en voiture de SECURITAS, force est de constater qu'elle n'a même pas vu le rondier de BH se déplacer dans la nuit du 19 au 20 !

Nous pensons que SECURITAS doit se déplacer à pieds avec **un chien**. L'avantage du chien est que grâce à **son odorat** il est capable de détecter un intrus **dissimulé**. Deuxième avantage, l'animal peut **protéger** son maître en cas **d'agression**. D'autant qu'il n'est pas facile désormais de faire la différence entre des salariés et des voleurs **déguisés** en ouvriers. (Vêtements de travaux dérobés)

Côté électronique, nous avons proposé des systèmes qui éclairent des zones uniquement lors du passage d'un humain. Enfin, comme nos radios passent très mal entre la salle de

contrôle de l'UP HMD/Sel et le sud de l'usine, nous avons proposé un système d'alerte « d'humain en danger » par **simple pression** sur le bouton d'un boîtier portatif.

Certains peuvent sourire de ces inquiétudes, mais dans la nuit du 18 au 19 janvier, notre locataire SITA a été **victime** d'un incendie relativement important. A ce jour, nous **ignorons** si ce sinistre est d'origine criminelle ou accidentelle ? Les données climatiques ne militent pas pour un feu spontané de téléviseurs ou réfrigérateurs ! **Nuit froide 1°C** et **pluvieuse** à 20h30 au départ du sinistre.

Si les conséquences de cet incendie ont été très bien gérées par nos pompiers Rhodia, du côté de SITA, la chaîne de responsabilité a été un **florilège** d'action à ne pas prendre pour exemple :

- Pas de moyen déporté d'alerte feu
- Pas de téléphone d'astreinte pour joindre un responsable du site
- Pas de moyen d'extinction approprié
- Un agent en capacité d'ouvrir le portail difficile à joindre

Pendant que nos équipes de pompiers **protégeaient** nos bâtiments du rayonnement thermique et accessoirement également un bâtiment de SITA à l'aide des camions d'interventions, les pompiers du SDIS **attendaient patiemment** que le portail de l'entreprise soit ouvert pour attaquer le feu !

Pour SITA il est urgent d'organiser la défense de leurs installations, car ce type de mésaventure peut avoir des conséquences non négligeables pour Rhodia qui est un site classé SEVESO 2

Après le CHSCT, un représentant d'une organisation syndicale minoritaire nous a informé que la fumée dégagée par l'incendie avait très largement incommodé les personnels dans les salles de contrôle d'EP. **Nous l'ignorions jusque là !**

Ce point a été abordé en séance comme un simple manque d'étanchéité des salles de confinement. La direction s'est engagée à apporter rapidement des solutions pour y remédier. La gravité de la quantité de fumée n'a pas été abordée en séance.

#### **Pour information :**

Si la gêne occasionnée était si importante pour le personnel du sud dans l'exercice de ses missions, il y avait deux possibilités légales :

- soit informer un membre élu au CHSCT, présent cette nuit là dans l'équipe « E ».
- soit d'appliquer un simple droit de retrait afin de quitter les salles de contrôle et se placer à l'abri.

Nous continuerons en interne à mener l'enquête pour en savoir plus.

